

# Alain Kahasha doit partir !

Par JMS

**M**ieux vaut tard que jamais. Le gouvernement qui est resté silencieux sur le projet funeste d'Airtel Gabon de se séparer de cent cadres sans raisons sérieuses, semble tout d'un coup se préoccuper de ce dossier. Le pote en affaires de Bongo Ondimba Ali (BOA), qui fait office de directeur général de cette entreprise, le natif de la RDC, Alain Kahasha, a été « convoqué » par les membres du gouvernement et le directeur général de l'Agence de régulation des communications et de la poste (Arcep). D'ordinaire, « le dg ne répondait jamais à ce type de convocation venant d'un ministre ou du directeur général de l'Arcep. Il faut croire qu'il y a le feu dans sa maison », a indiqué un cadre d'Airtel Gabon. Il faut espérer que les autorités gabonaises se saisiront de cette occasion pour montrer la porte de sortie à ce personnage. Il a failli dans son rôle en se livrant à un montage grossier de faux documents. Par conséquent, il n'a plus de légitimité suffisante pour diriger une entreprise aussi stratégique pour le Gabon.

Les autorités, qui ont été saisies du sinistre projet d'Airtel Gabon par les délégués du personnel depuis le 17 mai 2016, doivent se montrer persuasives et déterminées. Malgré leur réveil tardif. Elles ne devraient pas se contenter d'un simple « toilettage » par le haut du projet de licenciement. Elles doivent désormais exiger d'Alain Kahasha le retrait de son projet et, dans la foulée, sa démission pour incompétence. Ce qui veut dire aussi son départ du Gabon, afin qu'une équipe plus professionnelle vienne faire la démonstration de la nécessité de passer par des licenciements aussi massifs pour rééquilibrer les comptes d'Airtel Gabon.

En produisant un faux document, Alain Kahasha a menti. Il a montré qu'il tenait les autorités gabonaises pour quantité négligeable en n'hésitant pas à leur présenter un faux document. Au regard de la piètre qualité de cette « falsification », le directeur général d'Airtel Gabon considère sans doute que l'inspecteur du travail à qui cette prouesse a été adressée le 16 juillet dernier, est dépourvu de toute capacité d'analyse et de discernement, qualités pourtant requises pour assumer une telle charge. C'est un affront qui est fait à l'administration gabonaise. Un coup de canif dans le contrat qui lie cette grande entreprise à l'Etat gabonais. A ce titre, par devoir d'exemplarité, le gouvernement doit au minimum exiger le départ sans délai du Gabon d'Alain Kahasha. Il peut très bien aller faire valoir « ses talents » en RDC, son pays natal où Airtel possède aussi une filiale. Un manager plus respectueux du droit et de la loi gabonaise peut le remplacer rapidement.

Reste à savoir si l'équipe dirigée par Daniel Ona Ondo a encore de l'énergie pour afficher cette fermeté. Cupide à l'image de BOA lui-même, le gouvernement risque peut-être d'y voir un moyen de « faire cracher » Airtel dans la cagnotte électorale de BOA, le repêché sans papier. Au grand dam des intérêts des salariés menacés par ce sordide projet. (Nous y reviendrons)